

vivre ensemble

LE JOURNAL DE LA VILLE DU NEUBOURG

TRAVAUX 2

- ▶ Cinéma
- ▶ Musée d'anatomie : Travaux d'aménagement
- ▶ Station d'épuration

URBANISME 3

- ▶ Quartier de la Gare : L'aménagement du quartier de la Gare est sur les rails

POLICE 4

- ▶ Procès Verbal électronique (PVe)
- ▶ Stationnez mieux, stationnez bleu

VILLE 6

- ▶ Élections

HISTOIRE LOCALE 6

- ▶ La première élection présidentielle

REMERCIEMENTS 8

- ▶ Ambassadrice du Neubourg 2012

ENVIRONNEMENT 8

- ▶ Cit'ergie

ASSOCIATION 9

- ▶ L'Espace public numérique

COMMUNICATION 10

- ▶ Site internet : enfin connectée !
- ▶ Accueil : un nouveau service pour les nouveaux Neubourgeois

NOUVEAUX COMMERCES.. 11

AGENDA 12

EXPOSITIONS 13

- ▶ Médiathèque
- ▶ Musée d'anatomie
- ▶ Lycée agricole
- ▶ Maison du tourisme

CULTURE 14

- ▶ Concert de musique de chambre
- ▶ Opéra en plein air
- ▶ Fête de la peinture
- ▶ Pour la sauvegarde des requins

SPORT 15

- ▶ OMS
- ▶ Tennis
- ▶ Association sportive de Golf
- ▶ Cyclisme

À L'HONNEUR 16



La ville du Neubourg, située au milieu d'un important bassin d'activités s'étendant sur six cantons, quatre communautés de communes et limitrophe de trois agglomérations tient un rôle particulièrement important de ville-centre dans cette zone. A ce titre, le projet de « ligne nouvelle Paris Normandie (LNPN) » ne laisse localement personne indifférent.

Autant, le projet de « Grand Paris » créant un ensemble économique de dimension européenne reliant Paris au Havre, concrétise une initiative majeure dépassant (enfin) les clivages politiques.

Autant la présentation du projet « LNPN » auprès des élus locaux relève soit d'un amateurisme rarement observé, soit d'une volonté de les ignorer, ce qui n'est pas acceptable.

Je ne reprends pas ici toutes les interrogations posées lors des quelques réunions publiques, certaines l'ayant été à l'heureuse initiative d'élus locaux, mais les réponses restent malheureusement toujours en attente.

L'aménagement du territoire représente une importante et permanente préoccupation de la part des élus, l'action quotidienne est là pour le démontrer. Les objectifs du Grenelle II, censés s'appliquer à tous les projets, sont totalement ignorés dans la LNPN. A titre d'exemple, alors que chaque projet d'urbanisme fait l'objet de discussions, parfois excessives, sur la consommation d'espace agricole, le projet AB « parachuté » (celui qui passerait au nord de la ville) sans même en connaître le bien fondé ferait disparaître plusieurs centaines

d'hectares (l'équivalent d'au moins trois exploitations agricoles) sur un plateau reconnu parmi les plus fertiles de France.

Ce projet n'apportant, à notre connaissance, aucune économie d'investissement et aucun gain de temps significatif pour les voyageurs ne doit pas, par une consommation abusive d'espace et de détérioration du paysage, détruire tous nos efforts d'aménagement d'un territoire homogène, dynamique et en pleine évolution. Par contre, nous attendons de notre gare d'Evreux, la plus proche, non pas de gagner 3 minutes pour rejoindre Paris, mais de disposer de plus de trains... et arrivant à l'heure.

La vocation d'une telle infrastructure doit faciliter le développement économique du territoire, or la confusion la plus totale règne entre les lignes destinées aux voyageurs et au transport de marchandises, facteur essentiel de développement entre Paris et Le Havre. Tous les responsables de notre territoire attendent des informations.

Ce grand projet aussi indispensable que mal engagé ne doit pas nous faire oublier le quotidien tel que le sourire de nos nouvelles ambassadrices ou la décision prise par le conseil municipal de ne pas augmenter les impôts pour la troisième année consécutive (pour les taux dont elle est responsable). Et le dynamisme de la ville va se poursuivre avec l'arrivée prochaine d'engins de terrassement précurseurs d'ouverture de nouveaux chantiers : ZAC de la gare, rue Bioche, zones du Ressault et des jardins familiaux par exemple. Bonne lecture !

Paul Delachassée
Maire

Hôtel de ville
Place Ferrand
27110 Le Neubourg
Tél. 02 32 35 17 33
mairie@le-neubourg.fr
Communication : tél. 02 32 35 17 33
www.le-neubourg.fr



LE NEUBOURG

En matière de travaux, il y a toujours quelque chose à faire ! Les travaux en régie, c'est-à-dire réalisés par le personnel municipal, sont privilégiés à chaque fois que cela est possible et dans les compétences des services.

CINÉMA

D'ici le mois de mai, le cinéma Le Viking se verra doter d'un projecteur numérique, afin de se mettre en conformité avec les nouvelles techniques de distribution des films.

Fermé pour travaux

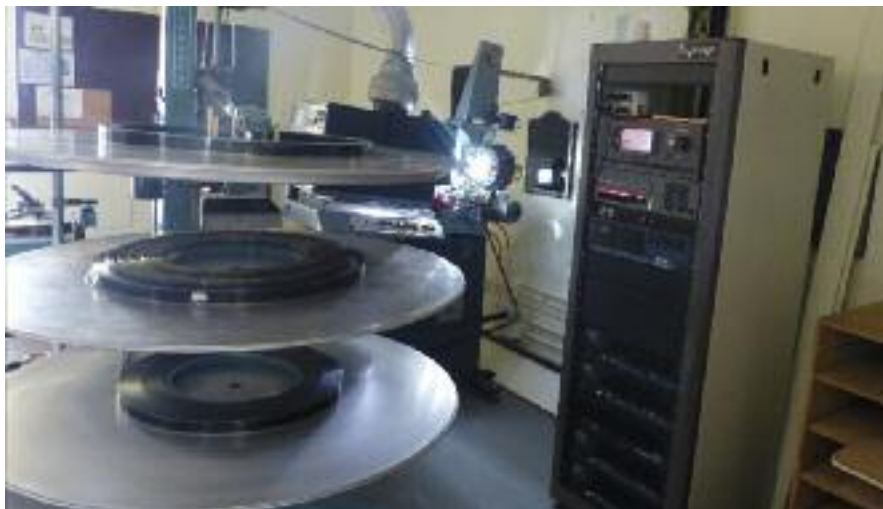
Pour cela, le cinéma sera fermé pendant deux semaines du 10 au 24 avril pour entreprendre les travaux nécessaires pour recevoir ce nouveau projecteur dans son local :

- reprise de la distribution électrique,
- isolation acoustique du local, indispensable pour régler un problème récurrent de bruit, gênant les spectateurs assis au dernier rang de la salle.

Le matériel étant sensible à la chaleur, la température ambiante ne doit pas dépasser 30° pour ne pas provoquer un arrêt automatique. Un climatiseur est donc prévu. Au bruit de celui-ci s'ajoute celui d'un extracteur d'air pour réguler la chaleur dégagée par la lampe très puissante du projecteur (3Kw).

Equipement numérique

Avec le numérique, les spectateurs pourront apprécier une qualité d'image nette-



ment supérieure au 35 mm et un son de meilleure qualité.

Les films arriveront non plus sous forme de bobines, mais sous forme informatique (sur un disque dur). Dès réception, ils seront stockés sur le serveur du projecteur ou dans une bibliothèque numérique. Une fois copié, le disque dur poursuit sa route vers d'autres cinémas.

Le projectionniste pourra organiser comme il le souhaite sa programmation grâce à un logiciel. Aussi, il pourra, depuis la

billetterie, piloter l'extinction et l'allumage de la salle, le démarrage des bandes-annonces et le lancement des films.

Le projecteur 35 mm sera conservé : c'est une condition pour obtenir la subvention du Conseil régional, mais cela présente un intérêt pour notre cinéma car il sera toujours possible de passer des films argentiques.

- Budget : 120 000 € de travaux réalisés par des entreprises auxquels s'ajoute le coût des travaux en régie.

MUSÉE D'ANATOMIE

Travaux d'aménagement

Le musée d'anatomie est installé au rez-de-chaussée d'un bâtiment composé de plusieurs étages ; le 1^{er} accueillant une salle d'expositions. Le 2^e fait actuellement l'objet de travaux de réhabilitation. Débutés il y a

5-6 ans avec la création d'un plancher au niveau du 3^e étage, le changement des huisseries et une nouvelle isolation, ces travaux avaient été arrêtés pour permettre aux employés municipaux de se consacrer au réaménagement de l'hôtel de ville.

Une salle d'archives

Cette année, les travaux reprennent pour réaliser une salle d'archivage destinée à répertorier et classer 200 planches d'anatomie très anciennes qui ont été données au musée d'anatomie. Un meuble spécialement conçu par les services municipaux accueillera ces planches, qui

Découvrez le musée

Le musée d'anatomie du Neubourg renferme des richesses souvent encore trop méconnues des Neubourgeois eux-mêmes. Profitez du week-end, ou des vacances, pour découvrir seul, entre amis, ou en famille, ce lieu aux collections étonnantes et intéressantes.



seront stockées couchées, à l'abri de la poussière, et pourront être déroulées aisément pour consultation.

Les travaux en cours concernent l'isolation thermique, le chauffage électrique, l'électricité, la peinture et le revêtement du sol.

- Budget : 22 000 € de fournitures.



STATION D'ÉPURATION Reconstruction du local de stockage des boues



Suite à l'incendie survenu en mars 2011 dans l'enceinte de la station d'épuration, des travaux de reconstruction du local de stockage des boues sont entrepris depuis novembre 2011. Les 2/3 de la charpente ont été entièrement rénovés ; les portes ont été remplacées ; des travaux d'électricité et d'éclairage ont été réalisés.



Une cellule de désodorisation plus efficace

La mise en place de la cellule de désodorisation est en cours. Ces travaux sont l'occasion d'améliorer le système de traitement de l'air pollué dans l'aire de stockage puisque de 8 000m³/h traités, nous passons à 9 000m³/h. La fin de ces travaux est prévue pour début mai, permettant ainsi à la station de reprendre son fonctionnement initial (transformation des boues liquides sous forme solide, propice au stockage et à une utilisation pour épandage au moment voulu). A l'heure actuelle, les boues sont rejetées sous forme liquide dans le bassin d'orage et pompées pour épandage en champs.

► Budget : 304 000 € dont 263 000 € remboursés par l'assurance.



Quartier de la Gare L'aménagement du Quartier de la Gare est sur les rails

Les travaux d'aménagement des parcelles ont débuté et devraient durer 4 mois. Il s'agit d'assurer les raccordements en électricité, en eau, à l'assainissement, au haut-débit... Les aménagements paysagers sont également engagés : l'ensemble du quartier sera très agréablement aménagé en espaces verts. Un square d'environ 5000m² constituera un véritable poumon vert et sera approprié à la promenade et au jeu pour les enfants.

Les parcelles d'une superficie de 400 à 500m² sont en cours de commercialisation.

En plus de ces parcelles, qui seront libres de constructeur, le quartier accueillera des maisons ainsi qu'une vingtaine d'appartements destinés à la location.



Commercialisation des parcelles par Eure Habitat, M. Le Bihan : 02 32 38 82 82

brèves

CROIX-ROUGE FRANÇAISE

Brocante

L'Atelier d'Insertion «La Fringue Halle» organise de février à juin des brocantes le 2^e samedi de chaque mois : déstockage de jouets, vaisselles, bibelots, équipements de puériculture, literies et mobiliers divers....

Ouvertes à tous, ces ventes permettent de soutenir l'emploi de 16 personnes en insertion professionnelle et de poursuivre les activités collectives (cours de cuisine, d'informatique et couture)...

Brocantes à la Fringue Halle, dans les locaux de la Croix Rouge, rue Octave-Bonnell les 12 mai et 9 juin.

CHIFFRE-CLÉ

Téléthon 2011

11 219€, c'est la somme collectée et versée au Téléthon.

Félicitations aux organisateurs et merci aux participants, ainsi qu'aux donateurs.

CONSEIL

En cas de fortes chaleurs : Attention à la déshydratation

Quelques recommandations à suivre durant les périodes de chaleur :

- boire 1 bouteille d'eau (1,5 l) par jour,
- maintenir sa maison à l'abri de la chaleur en fermant les volets par exemple,
- mettre de la crème solaire même pour une sortie rapide,
- ne pas sortir sans se protéger la tête et les épaules,
- ne pas consommer d'alcool,
- ne pas faire d'efforts physiques,
- ne pas rester en plein soleil.

Les personnes plus sensibles (personnes âgées ou les enfants), doivent en plus :

- mouiller leur peau plusieurs fois par jour,
- ne pas sortir entre 12h et 16h (heures les plus chaudes),
- se mettre dans un endroit frais.

Il est nécessaire de prendre des nouvelles de son entourage et d'en donner.

Procès Verbal électronique (PVe)

Attention aux papiers sur votre pare-brise : il peut s'agir d'un PV.

Tout le monde connaît le PV, ce papier déposé sur le pare-brise des contrevenants. Avec le développement des PVe (Procès Verbal électronique), c'est un nouveau document que vous pouvez trouver sur votre voiture : un petit papier carré, vert, s'intitulant «INFORMATION» et précisant « vous allez prochainement recevoir par courrier, à l'adresse figurant sur le certificat d'immatriculation, un avis de contravention ».

Les deux systèmes sont opérationnels sur Le Neubourg. Les gendarmes du Neubourg

sont équipés pour dresser des PVe. Mais ils continuent aussi à se servir des carnets à souches, tout comme les agents de la police municipale.

Ne soyez donc pas surpris de ce petit papier vert !... en vous souhaitant qu'il ne pousse pas sur votre pare-brise !

Comment ça fonctionne ?

Les agents constatent et relèvent l'infraction au code de la route par le biais d'outils spécifiques (appareil numérique portable, tablette PC...). Les données de l'infraction sont télétransmises au Centre national de traitement de Rennes, le propriétaire du véhicule étant identifié par l'immatriculation du véhicule. L'avis de contravention

est ensuite édité et envoyé automatiquement par courrier au domicile du titulaire du certificat d'immatriculation. Le contrevenant doit alors payer l'amende (ou la contester en envoyant un courrier à l'officier du ministère public compétent en fonction du lieu où l'infraction a été relevée).

Contrairement à ce que beaucoup peuvent croire, l'argent des PV (procès verbaux) dressés par les agents de la police municipale ne va pas dans les caisses de la ville. Le produit des amendes est récupéré par le Trésor Public pour le compte de l'Etat, qui le reverse sous forme de subventions aux collectivités pour la réalisation d'équipements de sécurité.



« Stationnez mieux, stationnez bleu »

A partir du 2 juillet, une zone bleue sera mise en place dans le centre-ville, afin de régler le stationnement souvent saturé ...en le limitant à une durée de 2 heures maximum.

La zone bleue concernera la rue du Général-de-Gaulle depuis l'angle de la rue de la Paix, les rues de la République et Dupont-de-l'Eure, ainsi que les places Gambetta et Dupont-de-l'Eure. Les zones concernées seront matérialisées par des panneaux et un marquage bleu au sol. Les tracés seront réalisés en juin.

Ce sont 260 places sur lesquelles le stationnement sera limité, du mardi au samedi, entre 8h et 18h.

Au-delà de 2 heures, vous vous exposez à une amende. Alors pour les stationnements plus longs, pensez à utiliser les parkings situés à proximité immédiate du centre-ville : les places Aristide-Briand et

du Château, la place Mare-des-Fossés, les parkings rue Bioche et le dernier créé rue Tour-de-Ville-Nord... Cette mesure est prise pour favoriser l'activité commerciale au cœur de la commune. En effet, l'objectif principal est de favoriser la rotation des véhicules en évitant



Le disque de stationnement

La municipalité travaille avec l'UCIA pour que des disques de stationnement soient réalisés avant la mise en service de la zone bleue en juillet. Les commerçants adhérant à l'UCIA les offriront à leurs clients. Des exemplaires seront également disponibles à la mairie.

Ces disques, conformes à la nouvelle réglementation européenne, n'indiquent que l'heure d'arrivée.

Le disque devra être placé derrière le pare-brise, de préférence côté trottoir, afin de faciliter le contrôle.

AUTOMOBILISTES

éthylotest obligatoire à partir du 1^{er} juillet 2012

Les automobilistes devront obligatoirement avoir un éthylotest dans leur voiture à partir du 1^{er} juillet 2012. Selon le décret du 1^{er} mars 2012, « tout conducteur d'un véhicule terrestre à moteur, à l'exclusion d'un cyclomoteur, doit justifier de la possession d'un éthylotest, non usagé, disponible immédiatement » et « l'éthylotest [doit] respecter les conditions de validité, notamment la date de péremption, prévues par son fabricant ».

Le défaut de possession sera sanctionné à partir du 1^{er} novembre 2012 par une amende de 11 €. Le conducteur d'un véhicule équipé par un professionnel agréé ou par construction d'un dispositif d'anti-démarrage par éthylotest électronique est considéré comme étant en règle.

Pour rappel, l'éthylotest ou « alcootest » indique la présence d'alcool dans l'air expiré. Il est interdit de conduire en cas de concentration d'alcool dans l'air expiré égale ou supérieure à 0,25 milligrammes par litre.

ville

Élections

Les Français vont être appelés à voter quatre fois au cours des semaines à venir.

Une nouvelle carte d'électeur

En France, une refonte des listes électorales est réalisée en général tous les 3 à 5 ans. En 2012, année de refonte électorale, une nouvelle carte est éditée et envoyée à tous les électeurs inscrits au 31 décembre 2011 sur la liste électorale de leur commune. Sur Le Neubourg, elles ont été envoyées fin mars par les services de la mairie. En la recevant, pensez à la signer, et jetez l'ancienne afin d'éviter toute confusion. Si vous ne l'avez pas reçue, nous vous invitons à vous renseigner auprès du service élections de la mairie.



4 dates à retenir

Les présidentielles - Election du Président de la République

- ▶ 22 avril : 1^{er} tour
- ▶ 6 mai : 2^e tour

Les législatives - Election des députés

577 députés sont à élire, chacun dans une circonscription définie.

Si un candidat obtient la majorité absolue dès le premier tour, il est élu. Sinon un second tour est organisé une semaine plus tard.

- ▶ 10 juin : 1^{er} tour
- ▶ 17 juin : 2^e tour

Le jour de l'élection

- ▶ Munissez-vous de votre nouvelle carte d'électeur ainsi que de votre pièce d'identité. Il est recommandé de présenter ces 2

documents mais vous pouvez voter en présentant seulement une pièce d'identité si vous êtes inscrits sur les listes électorales.

- ▶ Regardez bien sur votre carte d'électeur dans quel bureau de vote vous devez vous rendre.

Trois bureaux de vote au Neubourg

1. la mairie
2. l'école Dupont-de-l'Eure
3. l'école Jean-Moulin

- ▶ Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h.

- ▶ A partir de 18h, débute le dépouillement : il est effectué dans chaque bureau de vote, puis les résultats sont centralisés au bureau installé à l'école Dupont de l'Eure avant d'être transmis aux services de la Préfecture.

Le dépouillement est ouvert au public.

Les personnes intéressées pour tenir un bureau de vote ou pour participer au dépouillement, sont invitées à se faire connaître auprès de la mairie. Il faut être électeur sur la commune pour pouvoir jouer ce rôle.

CIVISME

Est-ce une heure pour tondre ?

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage telles que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, ... ne peuvent être effectués que :

- ▶ les jours ouvrables de 8h30 à 19h30
- ▶ samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- ▶ dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Article 8 de l'arrêté de 2009 relatif à la lutte contre le bruit de voisinage dans le Département de l'Eure

Que faire de ses déchets verts

- ▶ Une collecte des déchets verts a lieu tous les lundis (sortir votre poubelle la veille) entre début mars et fin novembre.

En cas de jour férié, le ramassage est reporté au jour suivant.

Bacs disponibles auprès de la Communauté de communes.

- ▶ Il est interdit de brûler l'herbe et les tontes.
- ▶ Leur valorisation par compostage est à privilégier.

JEUNES

Vacances d'été

- ▶ Pour les 3-12 ans : le centre de loisirs

Pensez dès maintenant à inscrire vos enfants au centre de loisirs si vous souhaitez qu'ils s'y divertissent pendant les vacances d'été. Le centre de loisirs sera ouvert en juillet-août, mais sera fermé la dernière semaine d'août.

Présentez-vous au bureau les mardis de mai et juin, de 16h à 18h, muni d'une photocopie de votre dernière feuille d'imposition.

Centre de loisirs «Les p'tits loups», route de Sainte-colombe.

Tél. : 02 32 35 94 79 ou 06 79 58 10 82

- ▶ Pour les 12-17 ans : le PAJ (Pôle Animation Jeunesse)

Comment occuper les ados pendant les vacances d'été ? Des activités tous les jours, décidées en commun entre les jeunes et les animateurs : sports, musique, ateliers multimédia, jeux de société, jeux extérieurs, jeux de rôle... et des minis-camps pour découvrir d'autres horizons.

Pôle Animation Jeunesse, Franck Meunier, Communauté de Communes du Pays du Neubourg. Tél. : 06 74 02 62 44 ou : franck.meunier@cc-plateauduneubourg.fr

La première élection présidentielle

En cette période électorale, Philippe Marche, notre historien local, vous propose de replonger dans les élections de 1848, qui ont permis à Louis Napoléon Bonaparte de devenir le premier Président de la République. Nous vous proposons de lire le procès-verbal de ces élections sur la section du Neubourg.

La 1^{re} section du canton du Neubourg était composée des électeurs des communes de Crosville la Vieille, Vitot, Epreville, Le Tremblay, Villez et Le Neubourg.

République Française.
Liberté, Égalité, Fraternité.
Élection du président de la République
1848
Département de l'Eure.
Arrondissement de Louviers.
Section centrale du Neubourg.

L'an 1848, le 10 décembre

A 7 heures précises du matin, jour et heure fixés par le décret du 28 octobre, pour l'élection du Président de la République.

Nous Pierre Delphin PETEL, juge de paix du Neubourg, appelé à la présidence de la 1^{re} section du canton du Neubourg, composée des électeurs des communes de Crosville la Vieille, Vitot, Epreville, Le Tremblay et Villez.

Nous sommes rendu dans la salle de la mairie, local désigné pour la réunion des électeurs de ladite section, par l'arrêté préfectoral en date du 24 novembre dernier.

Après avoir pris place au siège de la présidence, nous avons appelé à composer le bureau les Citoyens.

- ▶ PILLON Ambroise Félix, maire ;
- ▶ HAMEL Auguste Tranquille, adjoint ;
- ▶ CHAMBELLAN Pierre Amand, conseiller municipal ;
- ▶ OZANNE François, conseiller municipal ;
- ▶ VIEL Jean-Louis, conseiller municipal ;
- ▶ COREL, 6 conseillers municipaux pris dans l'ordre du tableau.

Le bureau, ainsi constitué, a fait choix pour secrétaire du citoyen DULONG Placide, élu à la majorité. Lequel a accepté ces fonctions.

Dans le respect des règles

Immédiatement il a été reconnu :

- ▶ que le bureau, où ont pris place le Président et les scrutateurs, est disposé de

manière à ce que les électeurs puissent librement circuler à l'entour pendant le dépouillement du scrutin ;

- ▶ qu'il s'y trouve une boîte pour recevoir les bulletins de vote des électeurs ;
- ▶ qu'un recueil des dispositions de la Constitution et des décrets législatifs concernant l'élection du Président de la République, une instruction sur les opérations électorales, les feuilles d'inscription des votants en nombre égal à celui des communes de la section et les listes et tableaux de rectification envoyés par les Maires le 8 de ce mois sont déposés sur le bureau, numérotés et placés dans l'ordre successif où les communes doivent être appelées ;
- ▶ que des affiches indiquant les conditions d'éligibilité sont apposées dans la salle et au dehors ;
- ▶ Enfin, qu'une pièce voisine de la salle, et contenant tout ce qui est nécessaire, est ouverte aux électeurs pour y écrire leurs bulletins.

7 heures du matin : « la séance est ouverte »

Le Président, après avoir ordonné l'admission des électeurs dans la salle, a déclaré la séance ouverte à 7 heures du matin, et annoncé qu'il allait être procédé à l'élection du Président de la République, et que cette élection devait avoir lieu par bulletins contenant un seul nom, avec cette observation que les suffrages ne peuvent être accordés qu'à des citoyens réunissant les conditions d'éligibilité ainsi définies par l'article 44 de la Constitution :

« Le Président de la République doit être né Français, âgé de 30 ans au moins, et n'avoir jamais perdu la qualité de Français ».

Ensuite, le Président a ouvert la boîte destinée à recevoir les bulletins, a constaté, en présence de l'assemblée, qu'elle était entièrement vide, et a déclaré que le scrutin était ouvert.

On vote chacun son tour

Le Président a fait procéder, par l'un des membres du bureau, à l'appel des électeurs

du chef-lieu de section, et ensuite à l'appel de ceux des communes.

Chaque maire a successivement introduit les électeurs de sa commune, et a pris place au bureau pendant le vote.

Chaque votant a exhibé sa carte d'électeur ; il a remis son bulletin fermé au Président, qui l'a déposé dans la boîte à ce destinée, après s'être assuré que ce même bulletin était écrit sur papier blanc et n'en contenait pas d'autre, et de manière cependant à ne pas violer le secret du vote ; après son vote, chaque électeur s'est retiré.

L'un des membres du bureau, à mesure que chaque électeur déposait son vote, a écrit son nom propre ou apposé son paraphe en regard du nom du votant, sur la liste destinée à constater les votes, et sur laquelle étaient inscrits d'avance les noms, prénoms, qualifications et domiciles des électeurs de chaque commune composant la section.

L'appel terminé, le nombre des électeurs admis à voter individuellement s'est élevé à 1075.

S'il existait une différence entre les 2 nombres, il en serait fait mention au procès-verbal, ainsi que de la cause présumée de cette différence.

Un vote sur 2 jours

Le scrutin est resté ouvert depuis 7 heures du matin jusqu'à 6 heures du soir. 4 membres ont toujours été présents au bureau.

A 6 heures, le Président a déclaré le scrutin provisoirement clos, et, pour la continuation des opérations, a renvoyé la séance à demain 8 heures du matin. La boîte contenant les bulletins a été immédiatement fermée et scellée du sceau de la justice de paix par le Président qui, sous l'escorte du poste de garde nationale, préposé à la section, va se transporter avec le bureau à la mairie, pour y déposer la boîte ainsi scellée, et le présent procès-verbal, pour le tout être placé dans un local fermé et confié à la garde d'un poste de garde nationale, établi à cet effet, par le maire conformément aux instructions.



LOUIS NAPOLEON BONAPARTE

Après la lecture le bureau a signé. Approuvé par les membres du bureau.

Réouverture du bureau de vote le 11 décembre

Et ledit jour, 11 décembre 1848, à 8 heures du matin, par suite du renvoi prononcée dans la séance d'hier, le Président, les scrutateurs et le Secrétaire, se sont réunis à la mairie dans le local indiqué au précédent procès-verbal, où étant et après avoir reconnu intact le scellé apposé sur la boîte contenant les bulletins de vote et le procès-verbal déposés hier, ils s'en sont ressaisis et les ont transportés, sous l'escorte d'un piquet de garde nationale, au lieu des séances de la section.

Les membres du bureau ayant pris place, le Président a déclaré la séance ouverte, et les scellés apposés la veille sur la boîte ayant été levés par lui, les opérations ont continué ainsi qu'il suit.

Les électeurs présents et ceux qui se sont présentés ont été individuellement admis à voter.

L'appel général ayant été terminé, il a été fait, dans l'ordre précédemment établi, un réappel des électeurs qui n'avaient pas encore voté, et ceux qui ont répondu à ce réappel, ayant déposé leurs bulletins, comme il a été indiqué lors du 1^{er} appel, leur vote a été reçu et constaté de la même manière.

Le réappel a commencé à 9 heures 45 minutes, et s'est terminé à 10 heures 40 minutes.

Fin des votes à 14h

Attendu qu'il est 2 heures du soir ; que plus d'une heure s'est écoulée depuis la fin du réappel ; que tous les électeurs ont été régulièrement prévenus et convoqués, et qu'il ne se présente personne pour voter, le président a déclaré le scrutin définitivement clos. De suite et sans désespérer, il a été procédé au dépouillement du scrutin de la manière suivante.

1120 votants

Le nombre des votants, constaté par les listes de scrutin, a été reconnu être de 1120 votants.

Le Président, après avoir fait l'ouverture de la boîte contenant les bulletins de vote, les en a extraits ; ils ont été comptés par les membres du bureau, réunis en paquets de chacun 100, et placés devant le Président. Leur nombre total s'est élevé à 1120, nombre égal à celui des votants.

Le nombre des électeurs inscrits dans la section était de 1385.

Le Président a remis les paquets l'un après l'autre à l'un des scrutateurs, qui a pris successivement chaque bulletin, l'a déplié et remis au président qui en a fait lecture à haute voix, et l'a passé à un autre scrutateur qui, après en avoir pris connaissance, l'a placé sur le bureau.

Les membres du bureau, divisés en 2 sections se contrôlant, ont tenu le compte des candidats et annoté les votes à mesure qu'ils ont été proclamés sur des feuilles de dépouillement disposées à cet effet.

Proclamation des résultats

Le dépouillement terminé a donné le résultat suivant :

- ▶ Le citoyen Louis Napoléon BONAPARTE 854 suffrages
- ▶ Le citoyen Eugène CAVAINAC 256 suffrages
- ▶ Le citoyen LAMARTINE 7 suffrages
- ▶ Le citoyen LEDRU-ROLLIN 3 suffrages

Les bulletins non contestés ont été immédiatement brûlés en présence de l'assemblée, des membres du bureau et du poste de garde nationale, dans la salle même des séances.

Les opérations terminées, le Président a prévenu l'assemblée que les citoyens qui croiraient devoir arguer de nullité les opérations doivent le faire dans le délai de droit et le plus bref possible, faute de quoi il ne sera donné aucune suite à leurs réclamations.

Et attendu que les opérations sont terminées, le président a déclaré la séance levée et annoncé que le bureau, assisté du poste de la garde nationale, va se rendre à la mairie pour y faire le dépôt du présent procès-verbal, lequel, renfermé sous clef dans un appartement, sera laissé à la garde d'un nouveau piquet commandé exprès

Rassemblement des résultats de toutes les sections du canton

Et, après lecture, les membres du bureau se sont ajournés à demain, 12 du courant, pour, après s'être ressaisis du présent procès-verbal, se rendre, heure de 10 heures du matin, en la salle de leurs séances, pour y recevoir les procès verbaux de Messieurs les présidents des autres sections du canton, aux fins de les comprendre avec le présent, dans un recensement définitif de tous les suffrages du canton.

Et ont signé les scrutateurs, le Président.

Victoire de Louis-Napoléon Bonaparte

Après la clôture du vote le 11 décembre, les résultats et les procès-verbaux de la section du Neubourg comme de toutes les sections sont centralisés dans les chefs-lieux de départements puis scellés et envoyés à l'Assemblée nationale.

Deux jours plus tard, elle est en mesure d'annoncer que Louis-Napoléon Bonaparte a obtenu la majorité absolue. Louis Napoléon Bonaparte est élu avec une très large majorité de 74% des suffrages

Le droit de vote

- ▶ 1791 : suffrage censitaire et indirect
- ▶ 1799 : suffrage universel masculin mais limité
- ▶ 1815 : suffrage censitaire
- ▶ 1848 : suffrage universel masculin
- ▶ 1944 : droit de vote des femmes
- ▶ 1974 : droit de vote à 18 ans

Ambassadrice du Neubourg 2012

La soirée bretonne organisée par la ville le 17 mars dernier a rencontré un franc succès : plus de 200 personnes sont venues manger et danser à la mode bretonne, et trois candidates ont été élues «Ambassadrices du Neubourg».

L'ambassadrice et ses deux demoiselles

Le public et le jury ont départagé les trois candidates.

► Alicia Durosau est l'Ambassadrice 2012. Agée de 16 ans, elle habite Quittebeuf.

Elle est accompagnée de ses deux demoiselles :

- 1^{re} demoiselle : Camille Carré, 16 ans, de Quittebeuf
- 2^e demoiselle : Éléonore Soares Vilela, 16 ans, d'Emanville

Un grand merci à nos partenaires

Alicia, Camille et Éléonore se joignent à la ville du Neubourg pour remercier les nombreux partenaires de la manifestation. Des commerçants et entreprises du Neubourg ont contribué à l'organisation de cette soirée ou ont offert des cadeaux aux demoiselles.

Les partenaires :

Acadine - Antik Spa - Aux ateliers du bien-être - Bijouterie Laurent - Biotiful - Bouche-



Vous rencontrerez nos Ambassadrices lors des différentes cérémonies et animations. Elle vous donnent rendez-vous le 30 juin pour la réception en mairie à l'occasion de la fête Saint-Paul.

rie-Charcuterie du Plateau - Boucherie Die-
rick - Boulangerie Bannette - Boulangerie
Chez Dame Tartine - Boulangerie Ecalard-Per-
rée - Boulangerie Le Fournil d'Eugénie - Bou-
langerie L'Epi d'Or - Centre Leclerc - Claire de
Lune - Coiff'M - Créa'tif - Drogue Douce - Es-
pace Beauté - Ets Lallemand - Ets Tricheur -
Eugène, photographe - Fabi'dule - Figure Libre
- Gamm Vert - Intérieur Lin - Intermarché -
ISABEL'A - Jardinerie Leclerc - La boutique in-
formatique - La Cave neubourgeoise - Le clos

Normand - Le Fruiter - La Grande Pharmacie
- Le Plaisir de... - Le Lin d'Amandine - Le Soleil
d'Or - Les Halles - Libertine - Librairie Papete-
rie Lepetit - Ligne - Meubles Touzé - Optique
du Neubourg Pâtisserie Le Viking - Petit casino
Pharmacie principale - Poissonnerie - Pytel
Labeyrie Traiteur Surgelés - Sia - Grain de Folie
Société Générale - Styl'Boutique - Styl'Color
Super Pressing - Télécom 1 - Thomas Cook
Voyages - Une heure pour soi - Valin - Vérodifff
Ylang Ylang

environnement

Cit'ergie

Le Neubourg est la première collectivité de Haute-Normandie à obtenir une reconnaissance dans le cadre de la démarche «Cit'ergie».

Un engagement pour 4 ans

La ville a obtenu la reconnaissance « CAP Cit'ergie » de l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie.

Cette démarche, portée par l'ADEME, permet aux collectivités de structurer leur politique énergétique, dans le but de réduire leurs émissions de gaz à effets de serre.

La reconnaissance CAP Cit'ergie est attribuée aux collectivités ayant réalisé un diagnostic complet : elles n'atteignent pas

actuellement le niveau du label Cit'ergie mais ont quatre ans pour l'atteindre.

- 20% de dégageant de CO² + 20% de performance énergétique

La ville est entrée dans le processus Cit'ergie en juillet 2010. Elle voit dans Cit'ergie un dispositif propice au cadrage de sa politique énergétique et des actions à mener. Pour 2012, la ville a décidé de concentrer ses efforts sur :

- la réalisation d'un audit énergétique du patrimoine bâti de la commune, soit 19 bâtiments, représentant 18 000 m².
- la mise en place d'un contrat de performance énergétique dans le but de maîtriser l'exploitation des installations thermiques des bâtiments communaux : un



contrat unique en remplacement des contrats de prestations isolés.

Communication et sensibilisation

Un volet important de la démarche Cit'ergie porte sur la communication et la sensibilisation des usagers.

L'Espace Public Numérique

L'E.P.N est un lieu d'alphabétisation numérique et de diffusion des technologies de l'information. Il diffuse les notions de culture, d'usage et de civilité caractéristiques de l'Internet.

Au-delà de l'utilisation des services de base de l'Internet, il expérimente et promeut les usages publics, notamment dans les domaines de la recherche d'emploi, de l'accès au savoir, à la culture et à la formation.

Accès libre à Internet aux horaires publics de l'Espace Public Numérique.

Des initiations hors des ouvertures au Public

Apprendre à utiliser son ordinateur, connaître son environnement, savoir utiliser les fonctions essentielles de Windows, du traitement de texte et d'Internet. (Initiation gratuite pour les adhérents de la Médiathèque)

Des initiatives individuelles ou par groupe : bureautique, images, sites, musique... (se renseigner auprès de Denis, animateur de l'Espace)

Les initiations peuvent être données sur votre PC portable.

Chaque mois un atelier est proposé

Avril : Organiser vos photos (24 avril de 9h à 12h)

Mai : Initiation Photographique (le 12 mai) et Initiation Photographique de portraits (le 26 mai). Démonstration et conseil par un photographe professionnel.

Juin : Votre premier diaporama

Se former à distance

L'espace Public Numérique permet de pratiquer une nouvelle manière d'apprendre : la formation ouverte à distance (FOAD).

Le problème de mobilité ne doit pas freiner la volonté de se former : les stagiaires suivent leur formation dans un EPN le plus proche de chez eux, encadrés par des formateurs.

En ce moment à l'EPN du Neubourg, 5 personnes suivent une formation organisée et financée par le Conseil Régional de Haute-Normandie : Assistant de vie dépendance et Employé familial. Cette formation, dispensée par la Maison Familiale Rurale de Rouot, se déroule du 23 janvier au 11 mai.

Si vous êtes demandeur d'emploi avec un projet professionnel, tournez vous vers votre prescripteur (Pôle emploi, Mission locale...) pour bénéficier de l'opportunité d'un EPN proche de chez vous et de la possibilité d'une FOAD.

Horaires d'ouverture de l'E.P.N au public : mardi de 16h à 19h, mercredi de 9h30 à 12h et de 14h30 à 18h30, jeudi de 16h30 à 18h30, vendredi de 13h30 à 16h et le samedi de 14h15 à 17h15.

Horaires d'ouverture de l'E.P.N aux initiations et ateliers (sur rendez-vous) : mardi de 9h à 12h, jeudi de 9h à 12h et de 14h à 16h30, le vendredi de 9h à 12h et de 16h à 18h30.

Pour tous renseignements s'adresser à Denis, à la Médiathèque, Espace Culturel - 54, av. de la Libération
Tél : 02 32 29 13 65
Courriel : epn276@leneubourg.fr



La ville développe donc les animations à connotation environnementale : balades thermiques, participation au festival du film d'environnement, actions dans le cadre de la semaine du développement durable... A l'heure actuelle, le grand public reste timide et ces animations sont souvent fréquentées par des personnes initiées, déjà sensibilisées ; mais les nouveaux venus sont souvent satisfaits de la qualité et de l'intérêt des informations qu'ils y trouvent.

N'hésitez pas à vous renseigner !

Le public scolaire est très réactif à ce type d'animations.

Dans un autre domaine, le DPE (Diagnostic de Performance Energétique) sera affiché

sur chaque bâtiment communal : cette campagne d'affichage montrera le classement de chaque bâtiment et au fil des ans permettra de mesurer les progrès effectués.

Charte des achats durables

La ville met en place une politique d'achats responsables, s'obligeant ainsi à vérifier que les fournitures, produits et services auxquels elle a recours respectent, dans la mesure du possible, les notions de développement durable en matière écologique, social et économique.

Ces efforts peuvent se présenter sous différentes formes : privilégier le papier recyclé, éviter l'utilisation de gobelets...

Un autre exemple simple et concret : l'acquisition et la mise en réseau de photocopieurs avec fonction imprimante a permis d'éliminer les imprimantes dans quasiment tous les bureaux : dans chaque établissement (écoles, bureaux des services techniques) ou à chaque étage de l'hôtel de ville, il n'y a plus qu'une seule machine : moins d'électricité, moins de cartouche... mais aussi moins de papier puisque les impressions se font en recto-verso.

SITE INTERNET

Enfin connectée !

Après des mois d'interruption, la ville du Neubourg est enfin visible sur la toile. Suite à un problème technique, son site Internet a complètement disparu et toutes les données ont été perdues. Des mois de travail ont été nécessaires pour recréer toutes les pages et réécrire tous les articles. Ce travail de longue haleine a permis de restructurer et de mettre à jour les informations présentées. Mais le travail n'est pas encore terminé. Cependant, le nouveau site va être prochainement mis en ligne mais certaines rubriques et certaines pages nécessitent encore d'être travaillées et ne seront visibles que dans quelques semaines. **La présentation a changé, l'organisation a évolué, les informations ont été actualisées, mais l'adresse est restée la même : www.le-neubourg.fr**

(Ré-)inscrivez-vous pour recevoir la Newsletter

La ville du Neubourg va reprendre l'envoi régulier de sa Newsletter. Toutes les personnes intéressées pour recevoir cette lettre d'informations sur leur messagerie sont invitées à s'y inscrire en communi-



www.le-neubourg.fr

quant leur adresse en accédant à l'espace « Newsletter » du site Internet.

Via la Newsletter, vous serez informés de l'actualité de la ville : travaux en cours, projets, renseignements pratiques, idées de sorties,... Vous recevrez nos informations automatiquement, sans aucun effort, et gratuitement.

Toutes les données liées à notre ancien site ayant été perdues, les internautes qui étaient déjà inscrits à la Newsletter doivent renouveler leur inscription.

ACCUEIL

Un nouveau service pour les nouveaux neubourgeois

Vous venez de vous installer sur Le Neubourg : vous ne connaissez pas la Ville et vous vous posez des questions dans les domaines administratifs, éducatifs, culturels, sociaux, sportifs...



Pour faciliter l'installation et répondre à toutes les questions des nouveaux neubourgeois, la ville met en place un service d'accueil pour renseigner ses nouveaux arrivants.

Vous pourrez vous faire connaître et prendre connaissance des diverses activités et structures de la ville. Des documents pratiques tels que plan de ville et guide pratique vous seront remis.

SENIORS

Les gestes de 1^{ers} secours

Seniors, formez-vous aux gestes d'urgence... pour savoir réagir en cas d'accident survenant dans votre entourage (parents, conjoints, amis, petits-enfants dont vous avez la garde...) mais aussi à tout moment auprès de toute personne en difficulté.

- Conférence publique de sensibilisation, ouverte à tout senior, aidant familial ou professionnel le 22 mai à l'hôpital du Neubourg, à 14h30.

- Deux ateliers de formation. Nombre de places limité. Inscriptions obligatoires à l'issue de la conférence.

Cette action organisée et financée par le Conseil général, en partenariat avec l'Association Santé Education Prévention sur les Territoires (ASEPT) de Haute Normandie s'inscrit dans le cadre du programme « Bien vieillir dans l'Eure ».

La conférence et les ateliers seront animés par l'Institut de Formation et d'Équipement en Sécurité Santé et Soins d'Urgence (IFESSU), spécialisé dans la formation aux gestes de 1^{ers} secours.

Gratuit. Renseignements auprès du CLIC de Louviers : 02 32 09 46 63.

CIVISME

Déjections canines : les ramassez-vous ?

Il paraît que « *marcher dedans porte bonheur !* »... mais je ne connais personne qui saute de joie lorsque cela lui arrive ! Alors, les propriétaires de chiens sont invités à ramasser les déjections de leurs fidèles compagnons. Pour cela, des « cani-propres » sont mis à leur disposition... ou ils peuvent prendre le nécessaire chez eux avant de sortir faire la promenade.

PRATIQUE

Collecte des encombrants

La collecte des encombrants aura lieu le mardi 26 juin. Sortir les objets la veille au soir.

CROIX-ROUGE FRANÇAISE

Don du sang

Cinq collectes de sang sont organisées chaque année sur Le Neubourg. Chacune d'entre elles attire environ 100 donneurs. Rejoignez-les !

La prochaine collecte de sang aura lieu le mardi 24 avril.

École Dupont de l'Eure : 10h-13h / 15h-19h.

Les nouveaux commerçants

Lifting car 27

Suite aux intempéries de grêle en 2009, Stéphane Bureaux, carrossier depuis toujours, découvre une nouvelle branche de son métier : le débosselage sans peinture. Il s'agit d'un massage de la tôle à l'arrière de celle-ci à l'aide d'outils spécifiques sous réserve que la peinture ne soit pas endommagée et que l'accès pour l'outil le permette. Ce procédé s'adresse surtout aux petits chocs type coup de portière, ballon, cailloux, grêle... Le débosselage se présente comme la solution intermédiaire à la réparation traditionnelle.

A savoir que ce service coûte 70 à 80% moins cher qu'une remise en l'état habituelle, tout est fait main, c'est rapide et cela se fait à domicile pour les particuliers et professionnels.

En juin 2011 ce jeune entrepreneur a créé sa propre entreprise et vous propose en



plus de débosser vos voitures, de réparer les intérieurs automobiles (trous de cigarettes, usure...). Prestation sur rendez-vous par téléphone ou e-mail.

Du lundi au samedi de 8h à 19h

9E, rue du Tour de Ville Nord

Tél. : 06 45 75 66 38

courriel : liftingcar27@orange.fr

Site internet : www.liftingcar27.fr

La p'tite gourmande

Les crêpes, bretonnes ou normandes ? La p'tite gourmande, restaurant traditionnel de crêpes et galettes, ouvrira ses portes le 2 mai prochain. Mme Thouin, passionnée de cuisine et formée à l'école de crêperie du Père Alta sera en cuisine. Un accueil chaleureux et convivial dans une ambiance au charme rustique vous sera réservé. Au menu donc des crêpes et galettes normandes revisitées, des salades, un plat du jour et bien sûr pour accompagner cela du cidre normand qui sera mis en vente au restaurant. Les produits utilisés sont frais, locaux et les pâtes travaillées respectivement à la main et marisè. Le petit plus : le caramel au beurre salé fait maison.

Du lundi au dimanche de 12h à 14h30 - Mardi, vendredi et samedi soir dès 19h30
2, rue Carnot - Tél. : 02 32 26 43 55

L'atelier de Camille

Depuis quelques semaines, en passant devant *L'atelier de Camille* avec sa vitrine au style *romantico-vintage*, vous avez dû vous demander : « Mais qu'est ce que c'est ? ». Déborah Simon, artiste aux multiples talents vous fait découvrir son univers : customisation et création d'objets à la demande, compositions florales, art de la table...

Le petit plus : les matières premières et



matériaux utilisés sont essentiellement chinés, récupérés ou faits main. En collaboration avec Aby illustratrice et photographe événementiel, elle vous propose des conceptions graphiques originales : agenda, invitations, faire-parts... toute la papeterie personnalisable. Déborah développe un concept inédit au Neubourg : vous pouvez lui confier la décoration de A à Z de tous vos événements (mariages, anniversaires, baptêmes...).

A tous les artistes en herbe : des ateliers pour adultes et enfants vont débiter au mois de septembre, ce sera l'occasion de se retrouver, échanger ses savoirs ou s'initier à l'art de la décoration. Pour satisfaire votre curiosité et vous plonger dans cet univers merveilleux, faites un tour sur la page facebook de L'Atelier de Camille ou arrêtez-vous à la boutique pour consulter son book, vous en prendrez plein les yeux !

Du vendredi au dimanche
de 10h à 11h30 et de 14h à 18h
34, rue du Général-de-Gaulle
Tél. : 06 14 34 84 29

CHANGEMENT D'ADRESSE

Gan assurances

Le cabinet d'assurances GAN fait peau neuve ! Installés depuis fin février route de Beaumont (anciennement Thomas Cook voyages), dans un espace qui se veut plus spacieux et plus visible, Messieurs Dossche père et fils se tiennent à votre disposition pour tous renseignements nécessaires en matière d'assurance, prévoyance, banque, à destination des particuliers, professionnels et agricoles.



Lundi de 14h à 18h

Du mardi

au vendredi

de 9h à 12h

et de 14h à 18h

Samedi de 9h à 12h

1, route de Beaumont

Tél. 02 32 35 52 74

courriel : o.dossche-

neubourg@fr

CHANGEMENT DE PROPRIETAIRE

Styl'boutique

Le Neubourg compte parmi ses commerçants un nouveau visage, celui de Marie-Daniella Hoarau, nouvelle gérante du magasin «Styl'Boutique». Ouvrière pendant 20 ans dans le prêt-à-porter, la jeune femme, originaire du Val-de-Reuil, rêvait de tenir sa propre boutique. C'est chose faite depuis le 1^{er} février, après deux mois de formation auprès de Madame Guesdon, ancienne propriétaire des lieux.

Si les produits proposés, vêtements, bijoux fantaisie, accessoires de mariage, sacs, restent inchangés, Marie-Daniella compte également faire souffler un vent de nouveauté sur la boutique en proposant de nouvelles marques <Néant> pour la collection été et des sacs pour l'hiver prochain.



Horaires d'ouverture habituels :

Du mardi au samedi

de 10h à 12h et de 14h30 à 19h.

Nouveaux horaires à partir du 1^{er} mai :

Du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 et de

14h à 19h. Dimanche matin de 10h à 12h30.

3, rue Octave-Bonnel - Tél. 02 32 35 11 31

D'AVRIL À SEPTEMBRE

Opération « 1 mois/1 jardin »



Chaque mois, le club local des Jardiniers de France vous invite à vous rendre dans un jardin de particulier exceptionnellement ouvert pour les jardiniers amateurs passionnés de fleurissement.

Instants de rencontres avec les propriétaires, explications et commentaires sur la conception, les aménagements paysagers, le choix des espèces et cultivars, conseils d'entretien et astuces de jardinage au naturel. Participation : 3 € Gratuit pour les moins de 18 ans et adhérents JdF.

Renseignements et inscriptions :
02 32 35 08 18
ou jdfle Neubourg27@hotmail.fr
Consultez le site du club :
sites.google.com/site/jardiniersdefranceneubourg/

avril

SAMEDI 21 AVRIL

9^e Troc'O plantes : bourse d'échanges de végétaux

Organisé par le club des Jardiniers de France.

Échanges gratuits, ouvert à tous, amateurs et collectionneurs.

De 15 h à 17 h, dans la cour de « La Passion du Goût ».

Renseignements et inscriptions :
02 32 35 08 18
ou jdfle Neubourg27@hotmail.fr
Consultez le site du club :
sites.google.com/site/jardiniersdefranceneubourg/

MARDI 24 AVRIL

Organiser, sauvegarder ses photos

Fini les images perdues et les dossiers que l'on ne sait plus où ranger.

Atelier de l'espace public numérique de la médiathèque

Renseignements : 02 32 29 13 65
ou epn276@leneubourg.fr

SAMEDI 28 AVRIL

Dégustation de produits fermiers à base de canard

Fabriqués à la Ferme de Collets de Brosville : terrines, rillettes, confits, spécialités cuisinées...

Opération « Au printemps, la Normandie se découvre ! »

A la Maison du Tourisme.
De 14h à 17h. Entrée libre

DIMANCHE 29 AVRIL

Cérémonie commémorative

Anniversaire de la Libération des Camps

A 18h. Square du souvenir (derrière la mairie)

mai

MARDI 8 MAI

Cérémonie commémorative

Victoire du 8 mai 1945

A 10h. Monument aux morts

MARDI 8 MAI

Grande braderie

Organisée par l'UCIA, regroupant des professionnels et des particuliers. Plus de 400 exposants. En centre-ville.

Renseignements et inscriptions :
02 32 34 64 03

SAMEDI 12 MAI

Audition des jeunes

Salle de réunion Espace Culturel.

A 10h30. Entrée libre

SAMEDI 12 MAI

Initiation Photographique

Conseil, prise de vue, retouche ...

Atelier de l'espace public numérique de la médiathèque.

Renseignements : 02 32 29 13 65
ou epn276@leneubourg.fr

DIMANCHE 13 MAI

Concert par l'orchestre Amoroso

Voir page 14

SAMEDI 19 MAI

Ronde des fleurs



Marché aux fleurs organisé par la ville du Neubourg. Les exposants s'installent place du château pour présenter et vendre leurs fleurs. Le parc du château sera ouvert au public : les services municipaux et les Jardiniers de France y tiendront un stand.

Animations par les Jardiniers de France sur la thématique « Economisons l'eau au jardin »



Atelier enfants : plantation de massifs (encadré par les Jardiniers de France).

Visites des serres le samedi de 14h30 à 16h30 par le service espaces verts.

10h-18h. Place et parc du Vieux château

Renseignements et inscriptions pour les exposants auprès du service des marchés :
06 33 33 64 45 ou
servicesdesmarches@le-neubourg.fr

MARDI 22 MAI

Réunion d'informations à destination des seniors

pour les gestes de 1^{ers} secours.

Voir page 10

SAMEDI 26 MAI

Initiation Photographique : le portrait

Atelier de l'espace public numérique de la médiathèque

Renseignements : 02 32 29 13 65
ou epn276@leneubourg.fr

DIMANCHE 27 ET LUNDI 28 MAI

Courses hippiques de la Pentecôte

Huit courses par jour, dont le Prix de la Ville le lundi après-midi. A l'hippodrome.

Renseignements : 06 84 61 80 70

juin

EN JUIN

Votre premier diaporama

Créer un diaporama avec photos et textes pour immortaliser fête de famille, mariage, vacances ...

Atelier de l'espace public numérique de la médiathèque

Renseignements : 02 32 29 13 65
ou epn276@leneubourg.fr

SAMEDI 2 JUIN

Audition des jeunes musiciens

Salle du Haut-Phare. A 16h30

Entrée libre

SAMEDI 2 JUIN

Rendez-vous pour une journée de visites de parcs et jardins

Co-voiturage, pique-nique ou restaurant au choix (sous réserves d'un nombre mini d'inscrits). Au départ du Neubourg, parking de l'Office de Tourisme.

Renseignements et inscriptions :
02 32 35 08 18
ou jdfle Neubourg27@hotmail.fr
Consultez le site du club :
sites.google.com/site/jardiniersdefranceneubourg/

DIMANCHE 3 JUIN

Fête de la peinture (voir page 14)

JEUDI 7 JUIN

Pour la sauvegarde des requins (voir page 15)

VENDREDI 8 ET SAMEDI 9 JUIN

Opéra en Plein Air

Aïda de Giuseppe Verdi, mis en scène par Elie Chouraqui. Ne ratez pas cet événement « pharaonique » ! (voir page 14)

Tarifs : 79 €, 68 €, 58 € et 39 €
Rés. auprès de l'office de tourisme

DU 27 JUIN AU 3 JUILLET

Fête du cinéma

Le Viking participe à la fête du cinéma.

Le principe : après l'achat d'une première place, le spectateur pourra accéder à tous les films suivants au tarif exceptionnel de 3 € la séance.
Renseignements : 02 32 34 01 14
ou cinemaleviking@orange.fr

SAMEDI 30 JUIN

Fête Saint-Paul



Réception de l'ambassadrice
Concert de l'orchestre d'harmonie.
Vin d'honneur pour tous
21h30. Sur le parvis de la mairie.

Cortège de la mairie vers le jardin public
Les Ambassadrices traverseront le centre-ville animé par la fête foraine à bord d'une voiture de collection.

Feu d'artifice musical
« Hymne à la Terre » (tiré par le 8^e art).
23h. Derrière le Vieux Château.



SAMEDI 9 ET DIMANCHE 10 JUIN

Bienvenue dans mon jardin

Jardins privés ouverts exceptionnellement.

LUNDI 18 JUIN

Cérémonie commémorative

Appel du Général de Gaulle du 18 juin 1940. A 18h. Square du souvenir (derrière la mairie)

JEUDI 21 JUIN

Fête de la Musique

Les établissements (bars-restaurants) du Neubourg vous donnent RDV pour une soirée...en musique !

VENDREDI 22 JUIN

Visite de la Coopérative de lin du Neubourg

Découverte de la filière du lin, le fonctionnement d'une coopérative et le cycle de transformation de la fibre de lin dans les ateliers de production. Places limitées et inscription obligatoire auprès de l'office de tourisme.

A 17h. Tarif : 2 € / pers.
Visite non accessible aux -12 ans

SAMEDI 23 JUIN

Spectacle « Canard et Mandoline »

Par l'école Dupont de l'Eure avec la participation de l'Ensemble Orchestral de l'Université Populaire.

Salle du Haut-Phare

VENDREDI 29 JUIN

Visite de la Coopérative de lin du Neubourg

Voir au 22 juin

expositions

médiathèque - Tél. 02 32 29 13 65

Espace Culturel - Entrée gratuite - Aux heures d'ouverture.

DU 15 MAI AU 23 JUIN

Héros récurrents

Exposition prêtée par la Bibliothèque Départementale de Prêt : « La loi des séries, le héros récurrent et sa ville dans le polar contemporain ».



Le HÉROS RÉCURRENT est d'un emploi récent, mais son existence littéraire est ancienne: Poirot, Marlowe, Maigret... avaient déjà depuis les années cinquante accumulé les aventures en autant de volumes que la longévité de leurs créateurs leur permettait.

Ce qui a changé, c'est l'optique du polar : le personnage est davantage le reflet de sa ville et de la société (toujours en crise) dans laquelle il essaie en vain de rétablir un minimum de justice (une fausse étymologie qui nous aurait bien arrangés: récurrent = qui récure !).

L'exposition présente douze héros dans leur ville, avec laquelle ils entretiennent une relation souvent ambiguë...

musée d'anatomie

Espace Culturel - Entrée gratuite - Aux heures d'ouverture.

Du mercredi au dimanche et jours fériés de 14h à 18h.

JUSQU'AU 3 JUIN

Biodiversité : c'est la vie, c'est notre vie

Cette exposition interactive* montre l'importance de la diversité biologique, son utilité et les causes de sa dégradation. Nous invitons à prendre conscience du rôle essentiel de la biodiversité pour le bien-être humain et le maintien de la vie sur Terre, elle sensibilise à sa préservation, les usages durables... Cette exposition, prêtée par Science action Haute-Normandie, a été réalisée en 2011 en collaboration avec le secteur Science Naturelle de l'UNESCO, dans le cadre de l'Année Internationale de la Biodiversité. * 18 manipulations

DU 7 JUIN AU 1^{ER} JUILLET

Richard Allan - Photographies

Richard Allan, passionné depuis 1965 de plongées et de photos, a remonté des fonds une multitude de photos aussi belles qu'étonnantes, qu'il vous dévoile du 7 juin au 1^{er} juillet



dans une exposition spécialement réalisée pour Le Neubourg. Il a sélectionné une vingtaine de clichés, pris dans les eaux au large des Maldives, de l'Égypte, des Philippines, de l'Indonésie. Venez découvrir la faune et la flore de ces espaces d'une beauté merveilleuse mais fragile.

lycée agricole

Entrée gratuite et ouverte à tous (aux heures d'ouverture).

DU 10 MAI AU 29 JUIN

Patrice Marchand

Cette exposition sera le résultat du travail de l'artiste Patrice Marchand en résidence au lycée depuis janvier. La demande faite à Patrice Marchand est de remplir le lycée de dessins sous toutes ses formes et sur tous supports, du sol au plafond et du dedans au dehors. Ces dessins seront le fruit de son travail de résidence, mais aussi de celui des jeunes qu'il aura impulsé en leur présentant son travail et en les initiant à diverses techniques. L'exposition sera également l'occasion d'entendre des portraits sonores réalisés par une classe du lycée avec le musicien-compositeur Antoine Berland. Ces deux artistes font partie du même collectif, « Les Vibrants Défricheurs ».



Exposition dans le hall du lycée, accessible à tous, aux jours et heures d'ouverture de l'établissement

maison du tourisme

 - Tél. 02 32 35 40 57

Entrée gratuite - Aux heures d'ouverture

Didier Brouzes - Peinture

Normand d'adoption et amoureux de la région, son inspiration vogue au gré de ses humeurs en ayant comme simple but de se faire plaisir. Autodidacte, il s'est frotté depuis plus de 30 ans à plusieurs techniques picturales : l'aquarelle, l'huile, le dessin, le pastel et l'acrylique. Les sujets abordés lors de ses expositions sont volontairement éclectiques (paysages, marines, nature morte, abstraction), d'inspiration simple, saupoudrés parfois d'une pointe d'humour. Ne voulant pas se cantonner à un genre particulier, l'exposition abordera quelques-uns de ses thèmes favoris.



DU 1^{ER} AU 29 JUIN

Béatrice Betille - Poterie « Raku »

Après 5 ans de cours, BEA s'est mise à sa propre inspiration pêchée dans ses voyages, ses lectures, ses rêves et sa vision du monde. La technique de cuisson dite « RAKU » est d'une totale imprégnation Japonaise (RAKUYAKI), technique de cuisson de poterie utilisée au 16^e siècle lors de la Cérémonie du Thé. A l'époque les maîtres potiers émaillaient et cuisaient leur bol avant de l'utiliser pour boire le thé. Cette cuisson ancestrale nécessite sept opérations pour arriver à l'objet final.



Peu enclin à exposer, après de nombreux encouragements et gravissant les marches de la timidité, BEA est maintenant dans la pleine expression de son imaginaire ! Objets uniques qui ravissent l'œil ou la personne qui souhaite s'offrir du plaisir ou tout simplement faire plaisir.

L'office de tourisme du Pays du Neubourg est ouvert :

Du 7 avril au 1^{er} juin : Du lundi au samedi et jours fériés

10h-12h30 et 14h-17h. Fermé le dimanche.

Du 2 juin au 30 septembre : Du lundi au samedi
10h-12h30 et 14h-17h. Dimanches et jours fériés, 10h-13h

CONCERT DE MUSIQUE DE CHAMBRE

Orchestre Amoroso



Le concert de musique de chambre du 13 mai prochain s'adresse à un public varié. La programmation riche mêlant des airs connus à un répertoire nécessitant une « oreille » plus avertie sera appréciée de tous. L'orchestre AMOROSO est constitué de quinze à vingt cinq musiciens issus des conservatoires et écoles nationales de musique de Seine-Maritime. Son objectif est de faire découvrir un répertoire parfois dit « élitiste » au plus grand nombre. 12 instruments uniront leur son : violons, viola, cello, basse

flûtes, clarinettes, cors, trombone, trompette, percussion, clavier.

Sous la houlette de Willy Braoud dans le cœur de l'Eglise Saint Paul à l'acoustique irréprochable, la soprano Kate Lepage accompagnera l'orchestre sur certains extraits.

Au programme : Haendel Water Music et Concerto grosso n°2 op.6, Telemann Suite en la, Mozart Exsultate, jubilate, Albinoni Adagio, Gounod Extrait de l'Opéra Roméo et Juliette : Ah je veux vivre, Bizet L'Arlésienne : Suite n°2 et 4 mouvements.

Dimanche 13 mai à 16h30. Église Saint-Paul.

Tarif : 12 € (9 € pour les moins de 18 ans et les demandeurs d'emploi)

Entracte : 10 min

Rens/inscrip. : Mairie du Neubourg - Service culturel au 02 32 35 69 02

FÊTE DE LA PEINTURE

Poussez les grilles du Vieux château



Le parc du Vieux Château sera ouvert au public le dimanche 3 juin à l'occasion de la fête de la peinture, organisée dans tout le département le 1^{er} dimanche de juin. Le thème proposé cette année est « le secret ». La ville du Neubourg vous invite donc à pousser les grilles du Vieux Château pour découvrir son parc.

Le site est propice à l'inspiration artistique : le rendez-vous est donné aux artistes, confirmés et amateurs, et bien sûr aux enfants pour des activités autour de la peinture.

Les enfants pourront participer à une chasse aux trésors.

Dimanche 3 juin, de 10h à 12h30 et de 14h à 17h.

Chasse au trésor dans le parc de 14h30 à 16h, sous la responsabilité des parents. Animation gratuite

Rens. : Mairie du Neubourg - Service culturel au 02 32 35 69 02

OPÉRA EN PLEIN AIR

Aïda

Rendez-vous les 8 et 9 juin au château du Champ de Bataille pour deux représentations de « Aïda » de Giuseppe Verdi, dans une mise en scène d'Élie Chouraqui.

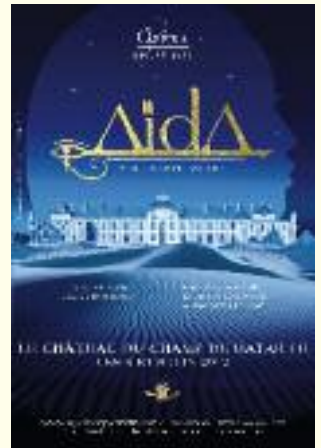
L'histoire

L'action se déroule en Égypte à Memphis et à Thèbes, au temps des pharaons. Les éthiopiens sont sur le point d'envahir l'Égypte et Radamès, le capitaine des Gardes, espère être choisi pour commander l'armée qui combattra l'ennemi. Radamès est aimé de la fille du Pharaon Amnérís, tandis que le jeune homme aime en secret Aïda, une belle esclave qui n'est autre que la fille du roi d'Éthiopie.

Radamès est nommé à la tête de l'armée égyptienne ce qui plonge l'héroïne dans un profond dilemme et désarroi... Il revient en héros mais demande au Roi de gracier les esclaves. Face aux objections du grand prêtre Ramphis, le Roi décide que Aïda et Amonasro resteront sous sa surveillance, mais que tous les autres prisonniers seront libérés. Le Roi offre à Radamès la main d'Amnérís en récompense de ses services.

Élie Chouraqui

Metteur en scène, scénariste, producteur, acteur et écrivain, Élie Chouraqui dirige



la mise en scène de cette adaptation de Aïda.

Il est accompagné de deux chefs d'orchestre talentueux, Jacques Blanc et Déborah Waldman. Il s'est entouré d'amis pour les décors et les chorégraphies : Giantito Burchiellaro, costumier italien de talent, avec qui il a travaillé sur tous ses films et spectacles, et Stéphane Loras qui a travaillé sur « Les dix commandements » et « Spartacus le Gladiateur ».

Champ de Bataille

Depuis 2005, Jacques Garcia ouvre les portes du château et offre ainsi un cadre exceptionnel à ce spectacle.

Le billet opéra vous donne accès gratuitement aux jardins. Le site sera ouvert dès 14h, profitez-en pour venir, avant le spectacle vous imprégner des lieux, flâner dans les jardins et découvrir les derniers travaux réalisés dans « le plus grand jardin privé de France ».

Le château sera ouvert à la visite à partir de 16h (10€).

Vendredi 8 et samedi 9 juin. Début du spectacle à 21h

Tarifs : 79 € - 68 € - 58 € - 39 €

Billetterie à l'office de tourisme : 02 32 35 40 57

CINÉMA LE VIKING

Passage au numérique

Le cinéma Le Viking s'équipe pour passer au numérique, un investissement indispensable pour pouvoir continuer à vous proposer une programmation de qualité ; les distributeurs fournissant de plus en plus les films sous format numérique et de moins en moins en bobine. Le cinéma sera fermé jusqu'au 24 avril pour travaux. Voir page 2.

PHOTOS - FILM - DÉBAT

Pour la sauvegarde des requins

Richard Allan passionné de plongées et de photos vous donne rendez-vous le 7 juin au cinéma Le Viking pour une soirée spéciale consacrée aux requins. Il souhaite contrer cette mauvaise image qui leur colle à la peau.

Le bal des tigres est un film de Patrick Masse, tourné lors d'un voyage à grand Bahama, dans un centre de plongée, dirigée depuis 35 ans par Jim Albernaty, où la plongée parmi les requins tigres, bouledogues, citron, et d'autres espèces n'a connu aucun accident. Vous pourrez les voir évoluer entre les plongeurs sans aucune agressivité, notamment avec la participation exceptionnelle de « Emma », une femelle enceinte de 600 kg pour 4m80, qui vient « flirter »



avec les plongeurs. Ces images époustouflantes vous donneront peut être envie de ne plus faire référence « aux dents de la mer » et autres horreurs qui ont donné une mauvaise image de cet animal. Depuis de tournage, les Bahamas ont déclaré l'interdiction du « finning » (le

découpage des ailerons) avec le rejet des requins à l'eau, leur assurant une longue agonie jusqu'à la mort.

Un clip de Laurent Ballesta, bien connu pour sa participation dans de nombreux reportages à la télévision (émission Ushuaia) et pour ses livres, présentera des images de célanthes, un poisson de 120 millions d'années, découvert en Afrique par 120 m de fond.

La soirée se terminera par un débat animé par Ondine et Alexa, deux jeunes filles passionnées par la sauvegarde des requins. Ondine a créée une association « La passion des requins » qu'elle anime avec force auprès notamment des écoles. Avec cette soirée, ces passionnés vous feront découvrir ce

monde extraordinaire et espèrent vous donner envie de plonger, photographe et filmer toutes les beautés que vous allez voir en images. Ils souhaitent vous faire prendre conscience de ce

milieu particulier et rappellent que « le seul prédateur du requin est l'homme ». Venez nombreux !

Jeu 7 juin, 20h. Au Viking. Entrée gratuite.

Séances pour les écoles dans la journée.

Exposition de photos sous-marines du 7 juin au 1^{er} juillet au musée d'anatomie. Voir page 13

PARTICIPATION DES ÉCOLES

Un festival d'animations



Lors de l'organisation d'événements culturels, la ville du Neubourg propose des activités pour les scolaires. Les établissements répondent toujours très favorablement.

Des séances pour les scolaires lors du festival du dessin animé

(548 élèves), ainsi qu'à l'occasion du festival du film d'environnement (625 élèves), des ateliers sur les énergies renouvelables pour les CM (135 élèves) et des visites de la station d'épuration pour toutes les classes de 5^e du collège dans le cadre de la semaine du développement durable... avec ces actions, la ville participe au programme éducatif de vos enfants.

Association sportive du Golf



L'AS du Golf du Champ de Bataille multiplie les actions à destination du jeune public pour les intéresser et les initier à la pratique du golf :

- ▶ Développement de l'école des jeunes à travers des opérations de prospection dans les écoles de la région et des initiations gratuites.
- ▶ Organisation du 2^e critérium des jeunes.
- ▶ Organisation de compétitions

internes intergénérationnelles (jeunes/seniors).

La pratique du golf est bénéfique aux enfants puisque ce sport contribue :

- ▶ au travail de la coordination et de l'équilibre,
- ▶ à l'amélioration de la concentration et du contrôle de soi,
- ▶ à la découverte du sens stratégique,
- ▶ à la sensibilisation sur le respect des règles et de l'adversaire...

Office Municipal des Sports

Vendredi 11 mai : Remise de médailles de l'Office Municipal des Sports. Salle du Haut-Phare.

Tennis

Du 9 au 24 juin : Tournoi officiel régional de Tennis. Seniors et seniors plus, hommes et dames. Terrains de tennis - Cours Saint-Paul.

Cyclisme

De nombreuses courses cyclistes sont organisées sur Le Neubourg, sur route ou sur piste (vélodrome). Voici une sélection des événements les plus importants :

Au vélodrome



- ▶ Samedi 12 mai : Championnat de l'Eure
- ▶ Samedi 9 juin : Championnat de Normandie Piste, catégorie départementaux
- ▶ Vendredi 15, samedi 16 et dimanche 17 juin : **Championnat de France Piste Master**

Sur route

- ▶ Samedi 29 et dimanche 30 avril : Au Tour des Juniors, l'une des 5 épreuves nationales par étape pour les cadets. Arrivée au Neubourg le samedi 29 avril vers 17h.

